



DOCUMENT N° 27

DÉCISION DES COMMISSAIRES SPORTIFS STEWARDS' DECISION

PÉNALITÉ INFLIGÉE AU CONCURRENT (NOM) :
PENALTY INFLICTED UPON THE COMPETITOR (NAME) :

NATIONALITÉ / NATIONALITY:

N°: **223**
No.:

PILOTE : **HÊCHE Baptiste**
DRIVER :

Concerne la partie de la compétition : **Senior - Super Manche**
Concerns the part of the competition :

ÉNONCÉ / STATEMENT:

Disqualification de la manche

MOTIF / REASON:

Les Commissaires Sportifs ayant reçu et examiné le rapport d'un juge de fait, convoqué et entendu le Pilote et le Concurrent concerné, déterminent que le Pilote mentionné ci-dessus : a poussé volontairement en dehors des limites de la piste un autre concurrent et celui-ci a perdu des places ou est resté sur place. La Commission Sportive impose cette pénalité conformément à l'Art. 3.6.2.e du Code de conduite de Karting et de l'Art. 12.4 du code CIK-FIA. Il est rappelé au Concurrent qu'il dispose d'un droit d'Appel conformément à l'article 15 du Code CIK-FIA

Décision annoncée
Decision announced

Date / Date: **13/04/2025**

Heure / Time: **11:02**

Nom / Name

Signature

Président du Collège / Chairman of the Panel:

Navarro Bernard

Membres du Collège / Members of the Panel:

BAUE Jean-Claude

TELIER Mickael

NOTIFICATION AU CONCURRENT CONCERNÉ / NOTIFICATION TO THE RELEVANT COMPETITOR

Je soussigné :
I undersigned: Nom personnel / personal name

Représentant du Concurrent :
Representing the Competitor : Nom du Concurrent / Competitor name

Certifie avoir reçu notification du document N° **27** des Commissaires Sportifs de la Compétition
Certify that I have been notified of document No. **27** by the Stewards of the Competition.

Date :

Heure / Time:

Signature :